



**Séance du Conseil général du 12 décembre 2022 à 19h00**  
**à la salle de spectacle de Saint-Aubin-Sauges**

**Ordre du jour :**

1. Appel nominal.
2. Correspondance.
3. Nomination de sept membres à la commission législative « Enfance et Jeunesse ».
4. Budget 2023.
  - a) Arrêté relatif à l'imposition fiscale.
  - b) Arrêté relatif à un crédit d'engagement global de CHF 1'930'500.- porté au budget des investissements 2023 et limité à l'exercice 2023.
  - c) Adoption du budget 2023.
5. Rapport du Conseil communal relatif à la planification financière 2023-2026.
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à l'adoption d'un nouveau règlement concernant la création d'un fonds d'entretien des immeubles du patrimoine financier (PF).
7. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 1'200'000.- pour la réfection du chemin des Vergers à Bevaix.
8. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 2'700'000.- pour des travaux d'aménagements de chaussées et d'infrastructures souterraines à la rue de la Foulaz « Nord » et rue du Centre à Gorgier.
9. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la vente des téléreseaux et à la dissolution du Syndicat intercommunal de télédistribution Sitebco.
10. Informations du Conseil communal.
11. Résolutions, interpellations et questions écrites.

**Un repas vous sera offert à l'issue de la séance.**

Le Conseil communal

La Grande Béroche, le 23 novembre 2022

**Empêchements**

Selon l'art. 32 du règlement général de commune, tout membre du législatif empêché d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du président.

Il communiquera par la même occasion au président le nom de son remplaçant ou de sa remplaçante pour cette séance (suppléant-e élu-e).